



Assemblée générale

Distr. générale
5 août 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 19 i) de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable : développement durable dans les régions montagneuses

Développement durable dans les régions montagneuses

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi comme suite à la résolution [66/205](#), dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-huitième session, de l'état du développement durable dans les régions montagneuses. Il décrit l'état du développement durable dans les régions montagneuses aux niveaux national, régional et international, présente une analyse générale des problèmes à régler et formule à l'intention l'Assemblée des recommandations sur les moyens de continuer à promouvoir et à assurer efficacement le développement des régions montagneuses du monde entier dans le cadre des politiques existantes, notamment le chapitre 13 d'Action 21, adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »), les objectifs du Millénaire pour le développement et la suite donnée à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Il a été établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en collaboration avec des gouvernements, des entités compétentes du système des Nations Unies et d'autres organisations.

* [A/68/150](#).



Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Rappel des faits et défis à relever	3
III. Mesures nationales, régionales et transfrontières	5
A. Afrique	5
B. Asie	6
C. Moyen-Orient	7
D. Asie centrale	7
E. Europe	8
F. Amérique latine	9
IV. Action internationale	10
A. Préservation de la biodiversité et écosystèmes montagneux	10
B. Changements climatiques dans les régions montagneuses	11
C. Dégradation des sols et désertification dans les écosystèmes montagneux	13
D. Gestion des eaux de montagne et des bassins versants	13
E. Gestion des risques de catastrophe	14
F. Questions concernant les peuples autochtones	15
G. Égalité des sexes et développement des régions montagneuses	15
H. L'économie verte dans les écosystèmes montagneux	15
I. Produits de qualité provenant des régions montagneuses	16
J. Sécurité alimentaire et nutrition dans les régions montagneuses	16
K. Politiques et lois en faveur du développement des régions montagneuses	17
L. L'éducation dans les régions montagneuses	17
M. Recherche sur les régions montagneuses	18
N. Communication, établissement de réseaux et partage des connaissances	19
V. Conférence de Nations Unies sur le développement durable	20
VI. Recommandations	21

I. Introduction

1. En 1998, l'Assemblée générale a adopté la résolution [53/24](#), par laquelle elle a proclamé 2002 l'Année internationale de la montagne. Elle a encouragé les gouvernements, le système des Nations Unies et tous les autres acteurs à saisir l'occasion qu'offrirait la célébration de l'Année pour mieux faire comprendre l'importance du développement durable des régions montagneuses. En 2003, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a établi un rapport sur les réalisations de l'Année, qui a été transmis à l'Assemblée générale par le Secrétaire général ([A/58/134](#)). Grâce à l'appui fourni dans le cadre de l'Année, 78 comités nationaux chargés de mener une action au niveau national ont été créés, et les partenariats avec les parties intéressées par les questions relatives aux montagnes ont été renforcés, ce qui a débouché sur le lancement du Partenariat international pour le développement durable des régions de montagne au Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 24 août au 4 septembre 2002.

2. L'Année internationale de la montagne a également abouti à l'adoption de la résolution [57/245](#), par laquelle l'Assemblée générale a déclaré le 11 décembre Journée internationale de la montagne, à compter du 11 décembre 2003, et a encouragé la communauté internationale à organiser ce jour-là des manifestations à tous les niveaux en vue de souligner l'importance du développement durable des montagnes.

3. Dans ses résolutions [59/238](#), [60/198](#), [62/196](#), [64/2005](#) et [66/2005](#), l'Assemblée générale a décidé d'examiner, à ses soixantième, soixante-deuxième, soixante-quatrième et soixante-sixième sessions, respectivement, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement durable », des questions subsidiaires concernant le développement durable des régions montagneuses. À chacune de ces sessions, le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée générale des rapports intitulés « Développement durable dans les régions montagneuses » ([A/60/309](#), [A/62/292](#), [A/64/222](#) et [A/66/294](#)).

4. Établi par la FAO en collaboration avec les gouvernements, les entités compétentes des Nations Unies et d'autres organisations, le présent rapport fait suite à la résolution [66/205](#), dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-sixième session, un rapport sur l'état du développement durable dans les régions montagneuses. .

II. Rappel des faits et défis à relever

5. Les régions montagneuses contiennent le plus gros des réserves d'eau douce du globe, recèlent une riche diversité biologique, constituent des destinations de loisirs et de tourisme très prisées, renferment une grande diversité culturelle, ainsi que des connaissances et un patrimoine appréciables et comprennent des écosystèmes fragiles d'importance mondiale. Occupant environ un quart des terres émergées, elles pourvoient à la subsistance de 12 % de la population mondiale et elles offrent des biens et des services à plus de la moitié de l'humanité. Pourtant, bon nombre des plus pauvres de la planète, et des plus touchés par l'insécurité alimentaire, vivent dans les montagnes. Par conséquent, il faut assurer l'équilibre

écologique et améliorer la situation économique et sociale dans les régions montagneuses, pour le bien tant de leurs habitants que des populations des plaines.

6. L'importance des populations montagnardes et des écosystèmes montagneux est davantage reconnue depuis l'adoption, à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, d'Action 21, qui contient un chapitre intitulé « Gestion des écosystèmes fragiles : développement durable dans les régions montagneuses »¹. Les mesures requises pour assurer le développement durable des régions montagneuses sont définies au paragraphe 42 du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »)², adopté en 2002.; Avec le chapitre 13 d'Action 21, elles constituent le cadre d'action global pour le développement durable des régions montagneuses.

7. Bien que l'importance des questions relatives aux régions montagneuses soit de mieux en mieux reconnue, la réalisation du développement durable dans ces régions continue à se heurter à de graves problèmes, exacerbés par les changements climatiques et l'accélération de l'urbanisation et de la migration. Grâce à leurs connaissances, leur expérience et leur aptitude à gérer des environnements fragiles, les populations montagnardes peuvent offrir des solutions durables. Comme la demande de biens et de services en provenance des montagnes ne cesse d'augmenter, il y a de nouvelles possibilités d'investissement qui offrent une chance de développement économique. L'économie verte peut être considérée comme un moyen de développer les régions montagneuses, aussi longtemps qu'elle est envisagée dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Il faut également accorder une attention accrue aux régions montagneuses, y investir plus, renforcer la coopération et la coordination et créer un environnement plus favorable.

8. La Conférence de Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, a donné aux régions montagneuses la chance de figurer en bonne place à l'ordre du jour mondial. Trois paragraphes sur les montagnes ont été incorporés dans le document final de la Conférence « L'avenir que nous voulons »³ qui, entre autres, invite les États à renforcer la coopération grâce à la participation effective et au partage des données d'expérience de toutes les parties concernées, au renforcement des mécanismes, accords et centres d'excellence existants pour assurer le développement durable des régions montagneuses ainsi qu'à rechercher de nouveaux dispositifs et accords, si nécessaire.

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I. *Résolution adoptée par la Conférence* (Publication de l'Organisation des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I, chap. 13)

² *Rapport du Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (Publication de l'Organisation des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I., résolution 2, annexe.

³ Voir résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe, par. 210 à 212.

III. Mesures nationales, régionales et transfrontières

9. La description de toute la gamme des activités menées par les pays et les régions dépasserait les limites du présent rapport, mais quelques exemples sont présentés ci-après.

A. Afrique

10. Le projet quadriennal de recherche et de développement sur les effets des changements climatiques sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire en Afrique orientale dégage de nouvelles connaissances concernant l'incidence de ces changements sur les écosystèmes montagneux et leurs services de régulation dans les zones névralgiques de la biodiversité afromontane orientale au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Éthiopie. Les activités de surveillance et de recherche en cours portent sur la pollinisation des cultures, la lutte phytosanitaire intégrée et aident à améliorer les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

11. Avec le soutien de la Norvège, le Programme de Nations Unies pour l'environnement (PNUE) conduit une série de consultations en Afrique avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres partenaires aux fins d'une meilleure compréhension des écosystèmes montagneux et des services qu'ils fournissent et de leur vulnérabilité aux diverses menaces posées par l'activité humaine. Le PNUE a commencé l'élaboration d'un atlas de l'environnement changeant des régions montagneuses africaines aux fins de la présentation de données environnementales et socioéconomiques sous forme d'une carte.

12. En Afrique de l'Ouest, la FAO et le PNUE exécutent conjointement le projet de gestion intégrée des ressources naturelles du massif du Fouta Djallon, financé par le Fonds pour l'environnement mondial. Dans le cadre du projet, des activités sont menées en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et en Sierra Leone. Pendant la première phase de quatre ans, on a achevé l'élaboration d'une convention-cadre de coopération régionale et on a établi des sites pour des interventions pilotes destinés à protéger les ressources naturelles, à accroître la productivité agricole et à améliorer la subsistance de la population rurale. La deuxième phase, d'une durée de six ans, devrait commencer en 2014 et mettra l'accent sur la consolidation des acquis et sur la promotion des investissements et la prise en main par les pays.

13. Le Gouvernement du Lesotho a financé un projet national de gestion des bassins versants pour la période 2007-2012, qui vise à surmonter les problèmes posés par la pauvreté et par la dégradation des sols. Le projet a été aligné sur l'objectif national d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages par la création d'emplois grâce à la participation de travailleurs des communautés locales au rétablissement des sols dégradés.

14. L'Albertine Rift Conservation Society et le secrétariat du Partenariat international pour le développement durable des régions de montagne (ci-après Partenariat de la montagne) ont organisé à Kigali (Rwanda), une réunion africaine régionale avec le soutien de la Banque mondiale et la Fondation MacArthur et en collaboration avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Les participants ont convenu de créer un nouveau comité des champions africains du Partenariat de la montagne en vue de faire avancer le développement durable dans les régions montagneuses.

15. L'Afrique du Sud et Lesotho collaborent dans le cadre d'une initiative transfrontière, le programme Maloti Drakensberg, aux fins de la gestion durable du patrimoine naturel et culturel des massifs de Maloti et de Drakensberg.

16. Depuis 2002, l'Algérie exécute un programme de promotion du développement agricole et rural dans tous les territoires, y compris les régions montagneuses. Pour la période 2009-2014, le programme compte 12 148 projets de développement rural intégré, dont 4 193 situés dans des régions montagneuses. En 2013, on mettra en place un nouveau fonds d'appui au programme à l'intention des agriculteurs et des petits exploitants, qui englobera les zones marginalisées, y compris les régions montagneuses.

17. Au Maroc, la FAO a lancé en 2011, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, un projet pilote dans la province d'Azilal, région montagneuse où prédomine l'agriculture pluviale. Le projet vise à apporter un soutien technique aux petits exploitants qui adoptent l'agriculture respectueuse de l'environnement et à introduire un nouveau cadre conceptuel qui intègre les différentes dimensions techniques, économiques, sociales et institutionnelles de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

B. Asie

18. En Inde, entre 2011 et 2013, l'Institut central de recherche et de formation pour la préservation des sols et de l'eau a organisé une consultation nationale destinée à réviser le programme d'études sur la préservation des sols et de l'eau dans les régions montagneuses et la gestion intégrée des bassins versants. L'Institut a mis au point une série technologies et de modèles pratiques et a conduit des activités de démonstration et de création de capacités à l'intention des agriculteurs, des dirigeants locaux, des fonctionnaires chargés des bassins versants, des fonctionnaires de l'État et des organisations non gouvernementales présentes dans l'Himalaya indien sur la gestion intégrée de l'eau, les technologies de préservation des sols et de l'eau, la gestion des rivières et les techniques d'utilisation plus rationnelle de l'eau.

19. Dans le cadre du projet de développement socioéconomique et du projet du Karakorum, le comité Ev-K2-CNR de l'Italie a achevé avec succès le plan de gestion de la partie centrale du Parc national de Karakorum dans le nord du Pakistan avec des financements des gouvernements italien et pakistanais. Le projet vise à aider les autorités locales et les parties prenantes à mettre en place des capacités pour la gestion des ressources naturelles.

20. En collaboration avec le Réseau asiatique pour une agriculture durable et des bioressources et la fédération des utilisateurs communautaires des forêts du Népal, le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ci-après le Centre international) a créé au Népal, à titre pilote, dans le cadre d'un projet de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts financé par le Gouvernement norvégien un fonds d'affectation spéciale pour le carbone forestier. Il s'agit de l'un des premiers projets de compensation des émissions de carbone dans

le monde qui associe les populations locales à la surveillance des émissions de carbone et leur donne une formation à cet égard.

21. L'initiative transfrontière pour la protection du Mont Kailash, lancée en 2012 par le PNUE, le Centre international et l'Agence allemande de coopération internationale, est une initiative sud-asiatique historique de collaboration entre la Chine, l'Inde et le Népal dans le domaine de la préservation de la biodiversité et du développement durable de l'Himalaya.

22. La Banque asiatique de développement soutient l'initiative « Himalaya vivant », nouveau programme de coopération régionale entre le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde et le Népal.

C. Moyen-Orient

23. Dans le cadre du Fonds environnemental pour le Liban, créé par l'Agence allemande de coopération internationale en coordination avec le Ministère de l'environnement et le Conseil du développement et de la reconstruction, on exécute un projet d'adaptation aux changements climatiques dans les régions montagneuses qui vise à apporter des solutions globales à des problèmes environnementaux prioritaires dans plusieurs réserves naturelles.

D. Asie centrale

24. Le projet gestion durable des forêts de montagne et des ressources en terre au Kirghizistan dans des conditions de changements climatiques a été lancé par la FAO et le Fonds pour l'environnement mondial en mars 2013. Il vise à introduire des pratiques innovantes et à renforcer la coordination et les capacités en ce qui concerne la régénération et la gestion durable des forêts et des terrains agricoles dans les écosystèmes montagneux. Le centre national de développement des zones montagneuses du Kirghizistan a publié un livre sur la justification de la dette extérieure aux fins du développement durable dans les États montagneux.

25. La République de l'Altai de la Fédération Russie a créé le Conseil international de coordination « Notre foyer commun – l'Altai » qui regroupe des organisations gouvernementales et non gouvernementales de tous les pays participants et l'Alliance des régions montagneuses de Russie en tant que mécanisme international pour la coopération transfrontière et la protection des montagnes de l'Altai, qui englobe la Fédération de Russie, la Mongolie, le Kazakhstan et la Chine.

26. Un projet intégré transfrontière de gestion durable des sols dans les montagnes du Haut-Pamir et du Pamir-Alaï de l'Asie centrale a été exécuté par le comité de la protection de l'environnement du Tadjikistan et de centre national pour le développement des régions montagneuses du Kirghizistan avec le soutien de l'Université des Nations Unies, du PNUE et d'une série de partenaires internationaux.

E. Europe

27. Le Ministère des collectivités locales et de l'aménagement du territoire de la Norvège gère une initiative de développement des régions montagneuses, qui met l'accent sur la coopération entre des acteurs publics et privés dans le domaine du tourisme commercial et des produits alimentaires de qualité, ainsi qu'un programme de parcs locaux et régionaux, qui encourage le développement rural durable et vise à servir de modèle pour la coopération locale et régionale.

28. En Italie, l'Union européenne aide à soutenir des projets de recherche et de coopération dans les zones montagneuses sur bon nombre de questions, et surtout sur les effets des changements climatiques, des catastrophes naturelles, la gestion intégrée des risques, la planification spatiale indépendante du climat, les réseaux écologiques et le tourisme durable. Au niveau international, l'Italie continue à participer aux activités du Partenariat de la montagne et apporte un soutien financier à son secrétariat.

29. La douzième Conférence des parties à la Convention alpine, tenue à Poschiavo (Suisse) le 7 septembre 2012, a consacré son rapport à l'état des Alpes face aux changements démographiques, et a reconnu le tourisme durable comme une question prioritaire. Dans le contexte du Plan d'action sur les changements climatiques dans les Alpes, elle a créé une nouvelle plate-forme destinée à améliorer la coopération internationale sur les questions énergétiques. Elle a créé un groupe de travail sur les forêts de montagne afin d'améliorer la gestion des forêts alpines et de renforcer leur rôle de protection et leur valeur économique.

30. Entre 2010 et 2012, l'Université de Genève a coordonné le projet sur les spécificités géographiques et le potentiel de développement en Europe à l'intention du Réseau européen d'observation pour l'aménagement du territoire européen et la cohésion. Le projet a utilisé des données de toutes les 125 049 municipalités européennes pour analyser les structures sociales et économiques et l'évolution des zones présentant des spécificités géographiques. La composante montagne du projet a été coordonnée par le centre des études montagneuses de Perth College de l'University of the Highlands and Islands du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Ses produits représentent la dernière évaluation des zones montagneuses de l'Europe.

31. L'initiative 'Environnement et sécurité' a été le moyen de soutenir le projet du PNUE de coopération pour la protection et le développement durable des régions montagneuses du Caucase du Sud. Il s'agit de renforcer la coopération en appuyant la coordination des initiatives environnementales dans la région, en échangeant des informations à travers les frontières, en fixant des objectifs pour tous les acteurs et en appuyant le développement et l'exécution coordonnés des programmes.

32. En mai 2011, la troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates (ci-après Convention des Carpates) a été tenue avec succès à Bratislava. Elle a abouti à l'adoption du Protocole sur la gestion durable des forêts, du Protocole sur le tourisme durable et d'autres décisions stratégiques

F. Amérique latine

33. L'Argentine continue son ferme engagement en faveur du développement durable dans les zones montagneuses par le biais du comité national créé à cet effet. Le comité a accueilli de nouveaux membres, a lancé un concours de photographies et a organisé des ateliers de renforcement des capacités. L'Argentine collabore également avec le Gouvernement colombien en partageant son expérience nationale dans le cadre du projet de coopération technique dans les Andes de la FAO. En outre, l'Association pour le développement social, une organisation non gouvernementale, a dirigé des initiatives de renforcement des capacités et de développement de produits de commerce équitable et des stratégies de commercialisation dans le cadre d'un projet qui vise à autonomiser les producteurs andins de produits de base de la région septentrionale de l'Argentine avec le soutien financier de l'Agence espagnole de coopération pour le développement.

34. Le Gouvernement péruvien a encouragé activement le développement durable dans les régions montagneuses grâce au programme Sierra Exportadora, y compris un projet destiné à améliorer la formation de revenus des communautés montagnardes, un fonds d'investissement public-privé qui vise à promouvoir l'intensification de l'irrigation dans les régions andines, un projet de renforcement de l'inclusion sociale et de la nutrition des enfants dans les zones rurales. Le Pérou a également appuyé la réunion tenue en septembre 2011 à Cusco sur la Stratégie régionale de préservation et d'utilisation durable des hautes zones humides, élaborée dans le cadre de la Convention sur les zones humides, et a organisé InterCLIMA, plate-forme péruvienne pour l'échange de rapports et d'informations sur les changements climatiques entre la société civile, les milieux universitaires, le secteur privé et différentes entités gouvernementales.

35. Le Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine a appuyé la mise en place de 17 sites qui analysent les effets des changements climatiques sur la biodiversité des régions montagneuses, le carbone des sols, les moyens de subsistance et la gestion de l'eau. Il a encouragé la création de quatre réseaux de recherche thématique concernant les forêts andins, l'occupation des sols et la couverture végétale, l'Initiative mondiale de recherche sur les environnements alpins et la surveillance hydrologique. Le Consortium a fourni une assistance technique au Secrétaire général de la Communauté andine dans l'analyse de l'évolution de l'occupation des sols et de la couverture végétale dans la région andine et a passé en revue l'état actuel de l'adaptation aux changements climatiques dans les Andes. Le Secrétaire général de la Communauté andine, Christian Aid et le Gouvernement péruvien ont organisé en collaboration un atelier régional sur le développement durable des régions montagneuses dans le cadre du suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. En collaboration avec le coordonnateur andin des organisations autochtones, CONDESAN a organisé un atelier régional sur les glaciers, l'eau et la biodiversité consacré à l'examen de l'avant-projet du document final de la Conférence.

36. L'institut bolivien de la montagne participe à BIO-THAW, projet international de modélisation de la biodiversité et de l'occupation des sols dans un contexte de moindres apports en eaux glaciaires dans les hautes zones humides tropicales andines en Bolivie.

37. En 2011, le Gouvernement chilien a participé à l'atelier de l'UNESCO sur l'impact du retrait des glaciers dans les Andes et a accueilli les réunions régionales du Partenariat de la montagne sur les montagnes et les changements climatiques. En 2012, son Ministère des affaires étrangères a organisé, en collaboration avec le Partenariat de la montagne et le bureau régional de la FAO, un atelier régional sur le suivi des effets des changements climatiques dans les écosystèmes montagneux protégés.

38. Au Guatemala, le Programme de Nations Unies pour le développement (PNUD), la FAO, l'Organisation panaméricaine de la santé et les homologues ministériels nationaux exécutent conjointement un projet sur la réduction de la vulnérabilité en vue de contribuer au développement rural dans les municipalités du département de San Marcos. Le projet, exécuté entre 2010 et 2013, est financé par l'ambassade de la Suède au Guatemala et met l'accent sur la planification micro-économique des bassins versants.

39. Depuis 2011, six gouvernements de pays andins Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Équateur et Pérou collaborent sur un projet de coopération technique régionale financé par la FAO et exécuté avec le soutien du secrétariat du Partenariat de la montagne qui vise à améliorer la gestion participative des ressources naturelles des Andes en renforçant les institutions nationales, appelant l'attention des décideurs et augmentant les connaissances concernant les écosystèmes montagneux et la coopération transfrontière. Le projet soutient également le renforcement des comités nationaux de la montagne et encourage leur création dans les pays où il n'existe pas encore.

40. En Équateur, le projet de gestion des ressources naturelles de Chimborazo représente un effort conjoint du conseil provincial de Chimborazo, de la FAO et du Fonds pour l'environnement mondial en faveur de la protection et de la gestion durable de l'écosystème paramo, de ses ressources naturelles et de l'amélioration des moyens de subsistance de la population locale. Le projet durera de 2011 à 2016.

IV. Action internationale

A. Préservation de la biodiversité et écosystèmes montagneux

41. En 2004, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a adopté le programme de travail sur la diversité biologique des montagnes. À sa 10^e réunion, tenue au Japon en 2010, la Conférence des parties à la Convention a procédé à un examen approfondi de l'exécution du programme, notant en particulier la coopération interorganisations entre la FAO, le Centre international, le Consortium pour le développement durable de l'écosystème régional andin, le Partenariat de la montagne et les secrétariats des conventions relatives aux Alpes et aux Carpates. Le Centre international a facilité l'apprentissage et l'acquisition de connaissances au plan régional en établissant des liens entre la science, l'élaboration des politiques et les activités de développement dans un cadre de démarches axées sur les paysages transfrontaliers et les bassins fluviaux. Des réseaux comme l'Initiative mondiale de recherche sur les environnements alpins et le Mountain Invasion Research Network surveillent les menaces qui pèsent sur la diversité biologique. L'observation de la Journée internationale de la montagne a suscité une prise de conscience quant à la

nécessité de préserver et d'utiliser en tenant compte de l'impératif de viabilité la diversité biologique des régions montagneuses.

42. Le Programme d'évaluation mondiale de la diversité biologique des montagnes de DIVERSITAS International contribue à l'élaboration des politiques sur la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les régions montagneuses. Le portail du Programme (mountainbiodiversity.org) offre une série de données relatives à la biodiversité et des outils de contrôle de la qualité, de recherche en ligne et de modélisation de la biodiversité des régions montagneuses. Depuis 2011, le Programme fournit le cadre et assure la coordination d'un réseau international consacré à la recherche écologique à long terme, dont l'objet est d'améliorer l'observation des régions montagneuses dans la durée.

43. Le Protocole sur la préservation et l'utilisation durable de la diversité des ressources biologiques et des paysages à la Convention sur les Carpates a été ratifié par la Slovaquie en 2011, ce qui a porté à six le nombre total de ratifications. « BioREGIO Carpathians », projet phare exécuté dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube, vise à mettre en œuvre les principales dispositions du Protocole.

44. Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques a lancé une stratégie quinquennale de préservation de la zone de grande biodiversité de l'Afromontane oriental, qui englobe les régions montagneuses allant de l'Arabie Saoudite au Mozambique. La zone contient plus de 10 000 espèces, dont le tiers est endémique. Le Ministère de l'environnement du Yémen et l'Autorité saoudienne de la faune sauvage ont aidé à orienter la stratégie d'investissement.

45. Soluciones Practicas a créé le service d'archivage de données numériques sur l'élevage des camélidés en Amérique latine, secteur qui occupe plus de 150 000 familles au Pérou et en Bolivie. À l'heure actuelle, le portail donne accès à 300 documents portant notamment sur l'alimentation, la reproduction, la transformation et la commercialisation. Il propose des informations, des statistiques, un annuaire, des publications et des vidéos.

B. Changements climatiques dans les régions montagneuses

46. Comme le révèle le retrait rapide des glaciers dans le monde entier, les montagnes sont des indicateurs précoces des changements climatiques. Des programmes de UNESCO, tels que le projet intitulé « Impacts du changement climatique dans les principales régions montagneuses du monde : Réseau multidisciplinaire pour les stratégies d'adaptation (Afrique, Asie, Amérique latine et Europe) », contribuent à renforcer la résilience aux changements climatiques grâce à une meilleure compréhension des vulnérabilités et des possibilités d'adaptation, l'élaboration de stratégies et de politiques basées sur des connaissances scientifiques actuelles concernant les principales régions montagneuses. Le Programme hydrologique international de l'UNESCO a coordonné des études sur le bilan pondéral des glaciers et des programmes de recherche, de formation et de création de capacités connexes dans différentes régions montagneuses. Son programme sur l'homme et la biosphère a exécuté des projets dans un grand nombre de réserves de biosphère montagneux pour évaluer les effets des changements climatiques.

47. Le PNUE a travaillé en collaboration avec le PNUD et l'UICN pour l'exécution d'un projet d'adaptation écosystémique dans les écosystèmes montagneux. L'adaptation basée sur les écosystèmes est démarche innovante qui aide les personnes à s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques. À l'heure actuelle, le projet est exécuté au Népal, en Ouganda et au Pérou. Il est financé par le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire. L'Autriche soutient les activités du PNUE qui visent à encourager la coopération régionale en matière de changements climatiques dans des régions montagneuses, y comprises le Caucase, l'Asie centrale, les Andes et l'Afrique, tirant parti de l'expérience des conventions relatives aux Alpes et aux Carpates. Depuis 2011, le PNUE a été le partenaire stratégique pour deux projets financés dans le cadre du Programme de l'espace alpin de l'Union européenne sur l'utilisation des connaissances concernant les changements climatiques aux fins de l'adaptation dans l'espace alpin et sur des Alpes neutres matière d'émissions de carbone.

48. En 2011, le Centre international a lancé, en collaboration avec le Centre international pour la recherche sur le climat et l'environnement d'Oslo et la Base de données sur les ressources mondiales (GRID)/PNUE-Arendal en Norvège, un programme quinquennal d'adaptation aux changements climatiques dans l'Himalaya, financé par le Gouvernement norvégien en vue de renforcer la résilience des communautés montagnardes grâce à la création de connaissances sur les effets des changements climatiques sur les ressources naturelles. En 2012, l'Union européenne et le Centre international ont lancé un programme de développement des moyens de subsistance et d'atténuation des effets des changements climatiques grâce à l'adaptation dans la région montagneuse de l'Hindu Kush himalayen.

49. Le secrétariat du Partenariat de la montagne encourage une meilleure connaissance des menaces posées par les changements climatiques et facilite les activités de ses membres. Dans le cadre de l'Initiative stratégique sur l'impact du changement climatique, l'adaptation et le développement dans les régions de montagne financée par la Banque mondiale, il a organisé en 2011 et en 2012 quatre réunions régionales (Amérique latine, Asie centrale, Moyen-Orient et Afrique du Nord) pour améliorer les connaissances concernant les effets des changements climatiques sur les régions montagneuses, examiner les possibilités d'adaptation et promouvoir des alliances et une coopération plus solides entre des pays ayant des territoires montagneux.

50. La première Journée de la montagne a été observée à Durban (Afrique du Sud) dans le contexte de la dix-septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, organisée par le Partenariat de la montagne, la FAO, le Centre international, l'Agence allemande de coopération internationale avec le soutien de la Banque mondiale. La manifestation a mis en relief le rôle crucial joué par les écosystèmes montagneux dans l'adaptation au climat et le développement durable, ainsi qu'à l'égard de la vulnérabilité des montagnes aux changements climatiques. La deuxième Journée de la montagne a eu lieu à Doha (Qatar) le 3 décembre 2012 dans le contexte de la dix-huitième Conférence des parties, organisée par le Partenariat de la montagne, la FAO, le Centre international avec le soutien de la Banque mondiale, du Gouvernement népalais et d'autres partenaires de développement. Les discussions en séance plénière incluaient des récits concernant les changements climatiques

dans différentes régions montagneuses, la gestion intégrée de leurs ressources en eau et leur rôle dans la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Des messages vitaux ont été communiqués aux négociateurs en matière de changements climatiques à l'occasion d'une table ronde de haut niveau tenue à huis clos.

51. En avril 2012, le Gouvernement népalais a accueilli une conférence internationale sur les régions montagneuses et les changements climatiques dans le cadre du Partenariat de la montagne. La conférence a adopté le plan d'action de Katmandou, plan en 10 points dont l'objet est d'amener les partenaires de développement, les organismes de Nations Unies et d'autres organisations multilatérales à assurer efficacement un flux de ressources suffisant vers les pays montagneux.

52. Le 11 décembre 2012, l'Université internationale du Kirghizistan a organisé à Bichkek à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale de la montagne, une conférence internationale sur les montagnes et le climat qui a bénéficié de l'appui du PNUE et du Gouvernement kirghize et à laquelle ont participé des fonctionnaires, des experts et des scientifiques internationaux.

53. Le programme pilote pour la résistance aux changements climatiques, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre en étroite collaboration avec 13 institutions et projets, ainsi qu'avec la population locale utilisant la terre, a permis de recenser 78 technologies et méthodes de gestion durable des terres qui devraient aider le Tadjikistan à s'adapter aux changements climatiques. Ces technologies et méthodes ont été consignées dans la base de données mondiale de l'Étude mondiale des approches et des technologies de conservation, gérée par le Centre du développement et de l'environnement de l'Université de Berne.

C. Dégradation des sols et désertification dans les écosystèmes montagneux

54. Le rôle crucial joué par les régions montagneuses arides est souligné dans une étude intitulée *Highlands and Drylands : Mountains, a source of resilience in arid regions*, publiée par la FAO en collaboration avec le Partenariat de la montagne, le secrétariat de la Convention-cadre sur la diversité biologique et la Direction du développement et de la coopération de la Suisse.

55. Le projet CASCADE de l'Union européenne vise à évaluer la résilience des pratiques de gestion durable des terres face aux changements catastrophiques survenus dans les écosystèmes arides montagneux de l'Europe méridionale. Il représente une coopération entre 14 partenaires européens, principalement des pays européens, la Suisse (Centre du développement et de l'environnement de l'Université de Berne), le Royaume-Uni (University of Leeds) et les Pays-Bas (Université d'Utrecht), et est coordonné par l'institut Alterra de l'Université de Wageningen (Pays-Bas).

D. Gestion des eaux de montagne et des bassins versants

56. Dans le cadre du projet de surveillance de la cryosphère du Hindu Kush himalayen, financé par le Gouvernement norvégien, le Centre international a mené des activités de création de capacités dans la région afin d'améliorer les

connaissances et la compréhension de la cryosphère. Il est en train de mettre en place un pôle régional de connaissances afin d'améliorer et de coordonner les programmes de la région relatifs à la cryosphère et de contribuer à la compréhension des ressources en eau et de leur gestion. En 2012, il a lancé, avec le soutien de l'Agence australienne de développement international, une initiative transfrontière pour la gestion du bassin fluvial de Koshi en Chine, en Inde et au Népal. Le programme favorisera une gestion équitable de l'eau et des risques, coordonnée à l'échelle régionale grâce au développement de connaissances factuelles devant permettre d'appuyer la prise de décisions concertées auxquelles tous les intéressés soient associés.

57. En 2011, le Centre de développement et de l'environnement a été chargé par la Direction du développement et de la coopération de la Suisse d'exécuter un projet de diplomatie de l'eau dans les plaines et régions montagneuses de l'Afrique du Nord-Est. Entre 2011 et 2015, le Centre met en place des centres de connaissances en Éthiopie et au Kenya afin de fournir des informations pour la prise de décisions au niveau local et international. On développe l'apprentissage et la recherche sur les bassins versants en Éthiopie, et on apporte un soutien à un grand nombre d'associations des usagers de l'eau au Kenya et en République-Unie de Tanzanie.

58. Entre 2010 et 2013, un projet interrégional de la FAO financé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement a été exécuté dans trois bassins versants pilotes, un chacun en Équateur, au Maroc et en Mauritanie. Il s'agissait de démontrer la viabilité et les effets potentiels d'une gestion coopérative des bassins versants dans la lutte contre la désertification et la pauvreté dans les zones arides et se semi-arides.

59. La FAO est en train de mettre au point un outil de renforcement des capacités en ligne pour la formulation, l'exécution et le suivi de projets et de plans de gestion des bassins versants. Ce programme vise à améliorer l'emploi de méthodes innovantes de gestion des bassins versants dans les secteurs public et privé. La formation mettra l'accent sur les besoins des bénéficiaires et tiendra comptes des conditions locales, des compétences disponibles sur le terrain ainsi que des effets observés des innovations introduites dans le cadre des projets achevés.

E. Gestion des risques de catastrophe

60. Le deuxième Forum mondial sur les glissements de terrain, accueilli par la FAO en 2011 dans le cadre du Programme international sur les glissements de terrain, a réuni 700 experts parmi les plus éminents dans le domaine de la réduction des risques de glissements de terrain. La réunion a souligné l'importance qu'il y avait à prendre en considération les glissements de terrain dans les démarches adoptées dans des situations de risques multiples et dans le contexte des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire.

61. Le Centre international et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) se sont employés à renforcer la coopération régionale dans la collecte de données hydrométéorologiques et leur partage aux fins de la prévision des crues à l'appui de la prévention des catastrophes et de la gestion des crues au niveau régional. Vingt-trois stations hydrométéorologiques dans quatre pays ont été modernisées aux fins de la transmission de données en temps réel, et l'installation de stations additionnelles est prévue pour 2013. En 2012, le Centre international a lancé un

projet pilote de détection et de surveillance des incendies de forêt au Népal, développé en collaboration étroite avec le département des forêts. Le système facilite l'acquisition, le traitement et la communication de données sur le lieu des incendies de manière automatisée.

F. Questions concernant les peuples autochtones

62. Les peuples autochtones des régions montagneuses et les populations montagnardes traditionnelles sont les gardiens des savoirs traditionnels. Leur participation à la prise de décisions est indispensable au développement durable des régions montagneuses. Au Panama, un projet de la Fundacion CoMunidad a pour but de préserver le patrimoine culturel et naturel de San Miguel Centro, ville des montagnes Penonome dont les habitants sont les seuls de la région à utiliser des plantes traditionnelles telles que l'écorce de l'abababite (*Poulsenia armata*) pour teindre des objets et des vêtements traditionnels. Ce projet protège la biodiversité et les savoirs autochtones.

G. Égalité des sexes et développement des régions montagneuses

63. L'Utah Valley University et le Centre national kirghize pour le développement des régions montagneuses ont organisé une conférence consacrée aux questions qui présentent un intérêt vital pour les femmes et les filles des nations montagneuses. Tenue au Pérou en 2012, la conférence a mis l'accent sur les populations montagnardes des régions andines du Pérou et des pays voisins, dans la droite ligne des conférences internationales précédentes organisées par ces deux institutions à Orem, dans l'Utah (État Unies d'Amérique) en 2007 et 2011.

64. En octobre 2012, le Gouvernement bhoutanais et le Centre international ont organisé une conférence internationale sur l'égalité des sexes et le développement durable dans les régions montagneuses à laquelle on participé 170 décideurs, chercheurs et praticiens du développement de 27 pays. Parmi les principaux sujets examinés figuraient les effets des catastrophes sur les femmes et les hommes, le rôle des hommes et des femmes dans la gestion des pâtures, la propriété foncière et de l'appropriation des terres.

H. L'économie verte dans les écosystèmes montagneux

65. Le document directif du Gouvernement kirghize sur l'économie verte, élaboré dans le cadre de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, met l'accent sur l'utilisation durable et la préservation des biens et services écosystémiques fournis par les régions montagneuses en tant que fondement de la prospérité à long terme du pays. La délégation kirghize a organisé, dans le cadre de la Conférence, une manifestation parallèle sous le titre « Les pays montagneux de l'Asie centrale sur la voie de l'économie verte : l'expérience acquise et les leçons tirées de l'exemple du Kirghizistan ».

66. En septembre 2012, le Centre international et le PNUE ont organisé à Katmandou une conférence internationale sur l'économie verte et le développement durable dans les régions montagneuses, qui a abouti à la mise en place d'une plateforme et la création d'un mouvement en faveur de l'inclusion de cette question dans

le débat mondial, y compris la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

67. En juin 2012, le Partenariat de la montagne et la FAO ont accueilli une conférence organisée sous le titre « Le potentiel futur des forêts de montagne européens : problèmes et solutions entre l'économie verte et les changements climatiques », organisée conjointement par le Ministère de l'environnement de l'Italie, l'Institut des arbres et de l'environnement de Turin et l'Institut de recherches forestières de Bade-Wurtemberg et d'autres partenaires du projet « MANFRED ». La manifestation a examiné l'avenir des forêts de montagne européennes dans le contexte des changements climatiques et des possibilités offertes par l'économie verte.

68. À l'occasion du Verbier Green Pioneering Summit tenu en 2011, le Forum mondial de la montagne a été lancé dans le cadre d'un effort concerté d'acteurs privés et publics suisses destiné à tirer le meilleur parti possible de la Journée internationale de la montagne. En établissant un lien entre des partenaires et des acteurs du Népal, de la Suisse, des États-Unis et du Pérou grâce à la diffusion en flux, la Journée a été observée dans le monde entier. Cette manifestation pilote a été financée par la Direction du développement et de la coopération de la Suisse en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds publics et privés, tels que l'association BOTZA, et exécutée en collaboration avec des partenaires régionaux tels que le Consortium pour le développement durable de l'écosystème régional andin, le Centre international et l'organisation de tourisme Whistler.

I. Produits de qualité provenant des régions montagneuses

69. La promotion, la transformation et la commercialisation de produits de grande qualité provenant des régions montagneuses jouent un rôle de plus en plus prépondérant dans l'amélioration des moyens de subsistance des habitants des montagnes dans le monde. La Banque asiatique de développement exécute le projet de développement de l'agro-industrie et d'amélioration des moyens de subsistance de haute montagne, qui fournit une assistance aux agriculteurs et aux entreprises rurales népalais. Il s'agit d'assurer la viabilité commerciale des industries agricoles de montagne, tirant parti de l'amélioration de l'infrastructure rurale et augmentant l'intérêt du secteur privé pour leurs produits.

70. Le Centre international a publié un manuel de formation à l'intention des apiculteurs qui a été traduits dans les langues locales et qui est utilisé largement. Il a été élaboré en tant que ressource pour les institutions de la région aux fins de la mise en place et de la gestion de systèmes de contrôle de la qualité dans la chaîne d'approvisionnement du miel, en vue de tirer parti du potentiel du miel de montagne de qualité.

71. En 2012, Peru Radar a organisé une conférence sur la promotion des compétences nationales pour les agro-industries qui a compté sur la participation d'étudiants et de petits exploitants de différentes régions du Pérou, ainsi que de représentants de l'Universida Nacional Agraria La Molina et du Consortium pour le développement durable de l'écosystème régional andin. La conférence a mis en relief le rôle joué par la biodiversité et la biotechnologie des régions montagneuses en tant que stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire dans les Andes péruviennes.

J. Sécurité alimentaire et nutrition dans les régions montagneuses

72. À la troisième réunion intersessions du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue le 27 mars 2012, le Gouvernement népalais, le Centre international et le Partenariat de la montagne ont organisé une manifestation parallèle sur le thème « La problématique eau-énergie-alimentation : l'importance des régions montagneuses ». La manifestation a souligné que les régions montagneuses étaient tributaires d'énergies renouvelables, d'un approvisionnement sûr en eau potable, de la sécurité alimentaire, d'un tourisme durable et d'emplois verts.

73. L'Année internationale du quinoa a été lancée au Siège de l'Organisation des Nations Unies en février 2013 pour souligner que le quinoa était un aliment d'origine andine très nutritif, représentant l'aliment de base des populations montagnardes autochtones et renfermant un énorme potentiel pour la lutte contre la faim.

74. En 2006, le Programme de soutien pour le développement des sociétés montagnardes kirghizes a introduit des potagers d'altitude dans les districts montagneux d'Alai et Chong-Alai de la région d'Osh pour améliorer le mauvais état nutritionnel de la population. Le projet s'est élargi et à l'heure actuelle, 310 ménages gèrent des potagers dans 28 villages de deux districts.

K. Politiques et lois en faveur du développement des régions montagneuses

75. Douze années de plaidoyer par Euromontana, association européenne multisectorielle de coopération et de développement dans les régions montagneuses, ont abouti à un nouveau règlement de l'Union européenne qui protège les produits provenant des montagnes. Le règlement 1151/2012 a été publié officiellement le 14 décembre 2012 et est entré en vigueur le 3 janvier 2013. Son article 31 introduit la marque de qualité facultative « produit de montagne » et reconnaît la nécessité d'un étiquetage spécifique.

76. Le Parlement du Tadjikistan s'emploie à élaborer une loi gouvernant les questions relatives aux régions montagneuses. Il s'agit d'améliorer les niveaux de vie des communautés montagnardes en créant des emplois et des possibilités économiques et en investissant dans la préservation et l'utilisation durable des ressources naturelles. La stratégie et le plan d'action ourune gestion durable des terres dans le Haut Pamir et les montagnes du Pamir-Alaï en Asie centrale ont été adoptés en 2011 et servent de base juridique pour l'initiative.

L. L'éducation dans les régions montagneuses

77. La cinquième édition du Programme international de recherche et de formation sur la gestion durable des régions de montagne a été organisée en juin 2012 à Ormea (Italie) par le secrétariat du Partenariat de la montagne en collaboration avec l'Université de Turin. Le cours, qui avait pour thème la compréhension des changements climatiques dans les régions montagneuses et l'adaptation y relative, a attiré une trentaine de participants, y compris des membres des délégations

nationales à la Conférence des parties à la Convention-cadre de Nations Unies sur les changements climatiques. La sixième édition du programme, organisée en juillet 2013, était consacrée à la compréhension de la gestion des biefs supérieurs des bassins versants et destinée à des techniciens, des planificateurs et des décideurs des régions montagneuses des pays en développement.

78. Himalayan University Consortium est un programme qui vise à créer des partenariats entre les universités, le Centre international et d'autres partenaires dans la région de l'Hindu Kush himalayen en vue de promouvoir la recherche et l'apprentissage sur des questions spécifiques aux montagnes. Grâce au renforcement de la coopération, des réseaux et de l'éducation, il espère accroître la capacité des femmes et des hommes professionnels dans le domaine du développement durable dans les régions montagneuses.

79. Un programme universitaire interdisciplinaire de troisième cycle de maîtrise en environnement et développement des régions montagneuses est organisé depuis 2008 à l'antenne de Metsovo de l'Université technique d'Athènes (Grèce). Sa méthodologie est basée sur l'idée que les questions pluridimensionnelles développementales, sociales et environnementales qui se posent dans les régions montagneuses peuvent être abordées uniquement grâce à des approches holistiques et interdisciplinaires.

80. En créant des écoles maternelles *jailoo*, le programme d'appui au développement des sociétés montagneuses du Kirghizistan aide les enfants des zones rurales à poursuivre leur développement éducatif sans avoir à sacrifier leur patrimoine culturel. Le programme a appuyé l'établissement, depuis 2006, d'une vingtaine d'écoles maternelles dans les zones de haute montagne des régions de Naryn et d'Osh. Cette démarche a permis à plus de 500 enfants de continuer à apprendre quand ils rejoignent leurs familles sur les pâturages d'été pour s'occuper du cheptel.

M. Recherche sur les régions montagneuses

81. La Fondation nationale suisse pour la science continue à financer l'Initiative pour la recherche sur la montagne, qui facilite l'échange d'informations grâce à des réseaux qui relient, en particulier, les chercheurs des régions montagneuses des Carpates et de l'Europe du Sud-Est. Ces réseaux ont appuyé l'organisation du deuxième Forum Carpaticum tenu en juin 2012 à Stara Lesna (Slovaquie) et d'un atelier sur l'interdisciplinarité des géosciences dans le bassin des Carpates, qui a eu lieu en octobre 2012. Grâce à des fonds additionnels fournis par l'Office du Secrétariat d'État suisse pour l'éducation et la recherche, l'Initiative a collaboré avec l'Institut de la recherche sur la montagne de l'Académie des sciences de l'Autriche en vue de la création d'une alliance austro-suisse pour la promotion de la recherche sur le développement durable dans les régions montagneuses européennes. L'Initiative continue à collaborer avec des chercheurs de divers instituts rattachés à l'Académie des sciences de Chine et a développé et promu un projet international pour l'examen de la nature et des effets du changement planétaire sur le plateau tibétain et les chaînes de montagne environnantes.

82. La Convention sur les Carpates a signé un mémorandum d'accord avec l'initiative science pour les Carpates, qui vise à jeter les bases d'une collaboration

dans les domaines de la recherche scientifique, de l'élaboration et de l'exécution de projets, de l'échange d'informations et de transfert de savoirs.

83. Le projet national de recherche NextData, géré par le département des géosciences et des technologies environnementales du Conseil national italien de la recherche et le comité Ev-K2-CNR vise à évaluer les effets des changements climatiques et environnementaux dans les régions montagneuses et à mettre en place un système intégré d'archives et de portails pour faciliter l'accès aux données d'observation et aux données numériques sur l'état de l'environnement montagneux. Ces archives permettront aux décideurs et aux acteurs d'élaborer des politiques d'adaptation et de développement basées sur des données factuelles. Le Gouvernement italien soutient également le projet *Stations at High Altitude for Research on the Environment (SHARE)*, qui est exécuté conjointement par le PNUE et le comité Ev-K2-CNR aux fins de l'étude du climat et de l'environnement dans les régions montagneuses. À l'heure actuelle, le réseau du projet surveille 14 sites à travers le monde.

N. Communication, établissement de réseaux et partage des connaissances

84. En 2011, le thème de la Journée internationale de la montagne « Montagnes et forêts » a été choisi comme contribution à l'observation de l'Année internationale des forêts. La Journée a suscité une prise de conscience quant à l'importance des forêts de montagne et au rôle qu'elles jouent dans l'économie verte et dans l'adaptation aux changements climatiques. Deux publications ont paru à l'occasion de la Journée : *Mountain Forests in a Changing World* « (Forêts de montagne dans un monde en évolution) » produit conjointement par le Partenariat de la montagne et la Direction du développement et de coopération de la Suisse, et « Pourquoi investir dans le développement durable des montagnes? » produite par la FAO. En 2012, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale de la montagne, le thème de la Journée internationale de la montagne était « La montagne, un lieu de vie ». On a organisé une quarantaine d'activités dans 28 pays aux fins de la sensibilisation et de l'observation de la Journée.

85. La revue internationale *Mountain Research and Development* renforce la connaissance des questions clef de la mise en valeur durable dans les régions montagneuses en réunissant les constatations et une expérience de développement reconnue. À la fin de 2012, la revue comptait des lecteurs dans plus de 130 pays avec 10 000 téléchargements du texte complet par mois. Sa rédaction est affiliée au Centre de développement et de l'environnement de l'Université de Berne.

86. En Asie centrale, un réseau d'acteurs travaillant sur des questions relatives à la montagne, dont la création a été facilitée par le secrétariat du Partenariat de la montagne, inclut désormais les régions montagneuses de la Fédération de Russie, du Daghestan et de l'Altaï. Le réseau comprend 23 organisations actives dans cinq pays. Le « CAMP Forum 2012 », manifestation annuelle de partage des connaissances et des données d'expérience, a eu lieu au Tadjikistan en 2012, financée en partie par le Ministre fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire de l'Allemagne, a mis l'accent sur la gestion durable des terres et l'augmentation des bénéfices qui en découlent pour les communautés montagnardes.

87. Grâce à des initiatives consacrées aux jeunes et aux professionnels des médias, le Centre international a provoqué une prise de conscience accrue quant à l'importance du développement durable dans les régions montagneuses et a mobilisé ces groupes en tant que communicateurs, champions et dirigeants dans ce domaine. En mars 2013, plus de 500 jeunes et 75 professionnels des médias de la région du Hindu Kush himalayen et au-delà avaient été formés aux problèmes concernant les régions montagneuses.

88. Entre 2010 et 2012, l'Initiative pour la recherche sur la montagne était l'un de six partenaires internationaux qui ont géré le projet FP7 de l'Union européenne intitulé « Viabilité des régions montagneuses – transformer la recherche en pratique ». Le projet vise à transposer les résultats de la recherche financée par l'Union européenne concernant le développement durable dans les régions montagneuses en un langage et en de formats qui peuvent être utilisés facilement par les praticiens. L'initiative a produit une série d'affiches, de brochures et de vidéos communiquant les résultats de la recherche.

89. En 2012, la Fondation Agreste a participé avec la chaîne de télévision InfoAndina à un projet pilote destiné à produire des rapports et des vidéos sur les principales manifestations concernant le développement durable dans les régions montagneuses de l'Argentine. InfoAndina cible un public jeune ainsi que les acteurs du développement durable et les guides de l'opinion des pays andins.

V. Conférence de Nations Unies sur le développement durable

90. Les membres du Partenariat de la montagne, y compris les gouvernements italien et suisse, la Bank mondiale, le PNUE, le Centre international et le Consortium pour le développement durable de l'écosystème régional andin, ont travaillé ensemble et ont organisé une série de réunions et de consultation entre acteurs en préparation de la Conférence de Nations Unies sur le développement durable. En octobre 2011, la Suisse a organisé la Conférence internationale sur les régions de montagne, qui a examiné des projets de rapports concernant les progrès accomplis en matière de développement durable dans différentes régions montagneuses depuis la Conférence de Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue en 1992. On a lancé un appel en faveur de contributions à l'avant-projet de document final de la Conférence. Par la suite, on a rédigé les rapports régionaux finaux accompagnés de recommandations politiques et on les a diffusés parmi les principaux négociateurs. Tous les documents étaient également disponibles au pavillon de la montagne à Rio.

91. En 2011, à la dix-neuvième session de la Commission du développement durable, la Suisse et l'Italie ont invité les membres du Groupe de réflexions sur la montagne – groupe officieux de pays de montagne au sein de l'Organisation des Nations Unies à examiner les moyens d'avoir un impact sur le résultat de la Conférence. La réunion était organisée dans le cadre du Partenariat de la montagne et les pays de montagne ont décidé de conjuguer leurs efforts et de sensibiliser à l'importance des montagnes à tous les niveaux dans le cadre du processus de la Conférence.

92. À l'occasion de la Conférence, le Gouvernement péruvien a dirigé la création du pavillon de la montagne. L'initiative visait à mettre en relief les réalisations et les progrès accomplis vers le développement durable dans les régions montagneuses. La

troisième réunion du Partenariat de la montagne a également eu lieu dans le cadre de la Conférence, attirant plus de 70 représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales.

93. À l'issue de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement tenue en septembre 2012, on a publié la Déclaration d'Arusha sur la stratégie africaine de développement durable pour la période postérieure à Rio+20. Dans son paragraphe 27, les ministres ont prié le PNUE, en collaboration avec les États Membres et les partenaires, de faciliter, au moyen d'une assistance financière et technique et par le biais de la coopération multilatérale, Nord-Sud et Sud-Sud, l'application de la décision adoptée à la Conférence de Nations Unies sur le développement durable dans les régions montagneuses de Afrique.

94. À l'heure actuelle, le Partenariat de la montagne comprend plus de 200 membres, y compris des gouvernements, des organisations internationales et des groupes importants. Il rassemble des pays, des groupes et des organisations pour travailler pour la réalisation d'un objectif commun : améliorer la vie des montagnards et protéger les environnements montagneux à travers le monde. Il le fait en tirant parti de la richesse et de la diversité des ressources, des connaissances, des informations et des compétences de ses membres en vue de promouvoir des mesures concrètes sur le terrain susceptibles de provoquer des changements positifs dans les régions montagneuses. Sur la base de son expérience de 10 ans, le Partenariat est en train de réexaminer sa structure en travaillant sur une stratégie et une gouvernance nouvelles à être entérinées à la quatrième réunion mondiale, qui se tiendra en Turquie en septembre 2013.

95. Le PNUE continue à promouvoir le leadership dans le domaine de la coopération et des démarches régionales dans les régions montagneuses, tirant parti de l'expérience de partage de l'information entre la Convention alpine et la Convention des Carpates et d'autres régions montagneuses de tels que le Caucase, le Dinaric et les Balkans.

96. À l'occasion de la Conférence de Nations Unies sur le développement durable, le Partenariat de la montagne et le Partenariat insulaire mondial ont organisé une manifestation parallèle commune qui visait à mettre en place un dialogue systématique et le partage des leçons entre les deux alliances.

97. L'Initiative pour la recherche sur la montagne a créé de nouveaux partenariats avec le Consortium pour le développement durable de l'écosystème régional andin pour la gestion du Transecto Cordillera Americana, et avec l'Université de Pretoria pour Afromont et avec l'Institut autrichien de la recherche interdisciplinaire sur les montagnes de l'Académie autrichienne des sciences.

VI. Recommandations

98. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général sur le thème de la mise en valeur durable dans les régions montagneuses, d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre sur le terrain, la sensibilisation, le renforcement institutionnel et la collaboration internationale. En particulier, le document final de la Conférence de Nations Unies sur le développement durable « L'avenir que nous voulons » inclut trois paragraphes consacrés aux régions montagneuses qui soulignent plus avant comment les avantages découlant des régions montagneuses

sont essentiels pour le développement durable. Le document engage les États à renforcer la coopération et les arrangements existants, tout en appelant un soutien international accru pour le développement durable des régions montagneuses. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour relever ces défis, en conformité avec les dispositions du chapitre 13 d'Action 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, les objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement pour l'après 2015, l'Assemblée générale jugera peut-être utile de réaffirmer certaines des mesures que les gouvernements pourraient envisager, telles que celles formulées ci-après :

1. Recommandations concernant les processus internationaux

a) **Renouveler les efforts visant à accorder aux questions relatives aux montagnes une plus grande priorité dans les programmes et processus de développement axés sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, les changements climatiques et d'autres questions essentielles pour le développement durable des régions montagneuses;**

b) **Soutenir les efforts de collaboration du Partenariat de la montagne et encourager la participation active des entités intéressées du secteur public, de la société civile et d du secteur privé aux niveaux national et régional;**

c) **Engager la FAO, le PNUE et l'UNESCO à coopérer pour favoriser la mise en œuvre du paragraphe 211 du document « L'avenir que nous voulons »;**

d) **Promouvoir, selon qu'il conviendra, l'établissement de mécanismes régionaux permettant une coopération coordonnée et intégrée entre le pays et le partage des connaissances utiles au développement durable des régions montagneuses, et renforcer les mécanismes existants, tels que ceux qui relèvent de la Convention alpine et de la Convention des Carpates, et promouvoir l'échange des données d'expériences et des leçons tirées de l'expérience;**

e) **Inviter les États et les autres parties intéressées à renforcer l'exécution du programme de travail sur la diversité biologique des montagnes de la Convention sur la diversité biologique pour promouvoir le bien-être des habitants des régions montagneuses, la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité associés au Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, et le développement durable des régions montagneuses;**

f) **Favoriser une meilleure intégration des questions relatives aux régions montagneuses dans les débats intergouvernementaux, en particulier ceux qui se rapportent à la Convention-cadre du Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur la diversité biologique, en préconisant l'adoption de programmes de travail concernant les régions montagneuses; tirer parti du potentiel des forêts de montagne pour le piégeage et le stockage du carbone et de leur prise en considération dans le cadre des programmes REDD (réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts) et REDD plus;**

2. Recommandations de politique générale

g) **Encourager la consolidation des comités nationaux existants ou la création de nouveaux comités, organismes et mécanismes aux fins du**

renforcement de la coopération et de la coordination intersectorielles en faveur du développement durable des régions montagneuses;

h) Assurer une participation accrue des autorités locales et des autres parties intéressées, en particulier des populations rurales, des peuples autochtones, de la société civile et du secteur privé, à l'élaboration et à l'exécution des programmes de développement durable des régions montagneuses;

i) Encourager les États à inclure des politiques concernant les régions montagneuses dans les stratégies nationales de développement durable et à trouver d'urgence des solutions aux problèmes actuels, y compris les changements climatiques et la pauvreté, et à soutenir les pays en développement et les pays en transition au moyen de la coopération bilatérale, multilatérale et Sud-Sud, ainsi qu'au moyen d'accords non-traditionnels tels que les accords de coopération décentralisée;

j) Élaborer des stratégies pour l'adaptation aux changements climatiques et la lutte contre ce phénomène en tenant compte des particularités de l'écologie et des populations des montagnes; intégrer ces stratégies dans les programmes d'action nationaux élaborés au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;

k) Élaborer des stratégies de gestion des risques de catastrophe et de résilience et améliorer les stratégies existantes afin que les régions montagneuses puissent faire face aux phénomènes extrêmes tels que les éboulements, les avalanches, les débordements de lacs glaciaires, les glissements de terrain et les effets des changements climatiques;

l) Élaborer des politiques et des stratégies destinées à renforcer les fonctions porteuses, protectrices et écologiques des forêts de montagne et leur contribution à l'atténuation des changements climatiques, à la préservation de la biodiversité, à la réduction des risques de catastrophe, à l'utilisation rationnelle des terres, à l'approvisionnement en eau et à l'économie verte;

m) Promouvoir la préservation et l'utilisation durable des ressources de plus en plus rares des régions montagneuses, et accompagner cette action par la mobilisation de fonds supplémentaires grâce à des enveloppes accrues dans les budgets nationaux et des mécanismes de financement novateurs pour l'adaptation;

n) Élaborer des stratégies, des programmes et des politiques de promotion de la sécurité alimentaire dans les régions montagneuses et conduire des études destinées à faire mieux comprendre la vulnérabilité des populations montagnardes de manière à renforcer leur résilience et à assurer leur subsistance;

o) Renforcer les services publics, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et améliorer les infrastructures des transport et des communication dans les régions montagneuses;

p) Soutenir des programmes d'éducation, de vulgarisation et de renforcement des capacités, notamment au sein des populations montagnardes, en vue de promouvoir le développement durable des régions montagneuses à tous les niveaux, en tirant parti en particulier des données d'expérience issues

du Programme international de recherche et de formation sur la gestion durable des régions de montagne;

q) Veiller à ce que les cultures, traditions et connaissances autochtones soient pleinement prises en considération et respectées dans les politiques et dans la planification relatives au développement des régions montagneuses, en veillant par ailleurs à ce que l'accès aux terres et aux ressources naturelles et les droits à la terre et aux ressources au sujet desquels des accords ont été conclus soient respectés, et que le multiculturalisme de ces régions soit apprécié à sa juste valeur;

r) Renforcer le rôle des montagnardes dans les processus de décision et de planification qui touchent le groupe dont elles font partie, leur culture, leurs moyens de subsistance et leur environnement;

3. Recommandations concernant les mécanismes financiers

s) Accroître les flux d'investissement et de financement pour le développement durable des régions montagneuses grâce à des mécanismes de financement novateurs tels que la participation du secteur privé, des fondations et des autorités locales; mobiliser des contributions financières volontaires, en particulier des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et des pays à revenu intermédiaire;

t) Créer un environnement porteur pour l'agriculture familiale dans les régions montagneuses, notamment dans le contexte de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014), grâce à des programmes de promotion de produits de qualité issus de ces régions, l'amélioration de l'accès des populations montagnardes au marché, l'amélioration des chaînes de valeur et la promotion d'une coopération qui profite à ces populations;

4. Recommandations concernant la sensibilisation

u) Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de communication, de renforcement des capacités, de sensibilisation et d'information en faveur du développement durable des régions montagneuses, à tous les niveaux, en tirant parti des possibilités offertes par la Journée internationale de la montagne, célébrée chaque année le 11 décembre;

v) Continuer à sensibiliser les jeunes à l'importance mondiale des régions montagneuses et de leur développement durable, afin qu'ils deviennent des champions des montagnes et fassent passer des messages utiles pour l'avenir de ces régions;

5. Recommandations concernant la recherche

w) Soutenir des activités de recherche plus développées et mieux coordonnées, à tous les niveaux, pour faire mieux comprendre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux à l'origine des changements qui touchent les régions montagneuses et promouvoir la collecte de données ventilées sur ces régions pour que les décisions puissent être prises en connaissance de cause.